

# Expertises de la recherche: analyse, structuration ou création de l'objet ?<sup>1</sup>

**Abdelhak BEL LAKHDAR**

FSE, Université Mohammed V de Rabat

« La nature de l'homme, dont l'étude est si nécessaire, est un mystère impénétrable à l'homme même, quand il n'est éclairé que par la raison seule. »

D'Alembert, *Discours préliminaire à l'Encyclopédie* (1751)

S'il existe, au Maroc, un axe de l'organisation universitaire qui ait bénéficié d'autant d'attention et de déclarations, accompagnées de financements ou pas, c'est bien la recherche scientifique, ses systèmes, ses structures, ses priorités et son personnel; particulièrement dans le domaine des sciences humaines. Dans la foulée de la Réforme universitaire, décalquée<sup>2</sup> sur le schéma général du processus de Bologne, les décideurs se sont aperçus que l'organisation de la recherche devait commencer tout bonnement par la création de l'Organisation-recherche<sup>3</sup>, "à côté" (c'est déjà un problème) de ce qui est, dans les faits, considéré comme une "fonction" plus naturelle, l'enseignement.

La structuration accomplie, tant bien que mal, sa mission; qui a d'abord achoppé sur l'idée même de réforme, puis sur les moyens de la faire accepter par les acteurs intéressés, et puis encore sur les moyens d'opérationnaliser les termes formels d'un contrat réformateur, qui se trompe d'objet : se focalisant sur la forme d'expression de l'université, il en oublie de se poser des questions sur la substance du contenu, l'offre académique proprement dite. Le résultat est ce que l'on en connaît : des réalisations qu'on hésiterait à qualifier d'effectivement structurantes, d'un point de vue "formation et recherche" et, comme solution de facilité, l'hypertrophie des "discours" de la gestion et de l'expertise, de leurs avatars surtout, proches du psittacisme, du charlatanisme: des formes discursives (comme le coaching) antinomiques à la mission même de l'Université. Un sys-

---

1 Une première version de ce texte a été prononcée lors du séminaire organisé par l'AFIRSE, l'UNESCO et le LAREQUOI, sous le thème : *L'évaluation de la recherche universitaire; principes généraux et application à deux disciplines, les Sciences de l'éducation et les Sciences de gestion*, Paris, 1-2 Juillet 2013.

2 "Décalquée", parce que le processus a été réduit à ses manifestations la plus extérieures, et les plus formelles : réorganisation des apprentissages universitaire en "modules", et en saisons, des modifications au niveau de l'évaluation, la normalisation des cycles (LMD). Deux questions restent posées : 1) mis à part ceux induits par le formel, les comportements pédagogiques ont-ils été modifiés ? 2) Qu'en est-il du système de crédits, des équivalences qu'il permet et, donc, des possibilités de mobilité ?

3 Pour éviter toute confusion, nous entendons par "organisation" un système organiquement formalisé et formel qui suit une logique structurelle, fonctionnelle, relationnelle et symbolique propre et qui vise à atteindre un but précis.

tème d'éducation et de formation comme le nôtre, subissant la fatalité élitiste en amont et la pression d'une employabilité réduite en aval, a toujours réussi à dépasser l'idée de sa propre inefficacité et a continué d'agir; parce qu'il a puisé dans les ressources de sa définition première. Malgré les quelques résultats manifestes, il serait légitime de se demander si ces solutions de facilité ne seraient pas, non seulement une manière de dévier du contrat réformateur, mais, pire encore, de nos bonnes et immunitaires "mutations" homéopathiques qui furent celles de l'université marocaine; en risquant de conduire l'université à une impasse inédite : la forclusion de la science.

Rappelons qu'il n'existe pas d'objet évident de la recherche. Cette dernière construit son objet, à partir d'un perceptible qui défie l'épistémè ou s'en écarte. Pour le chercheur, l'objet, d'abord d'étonnement, est circonscrit dans la matérialité immanente d'un corpus, d'un cas, etc.; puis d'une hypothèse, d'une question et d'une expérimentation qui pourrait le transcender par une généralisation ou une extrapolation.

Il n'existe que des objets évidents pour l'expertise. Construits par une commande et s'imposant comme autant de problèmes, et non de questions, ces "réalités" ne peuvent faire l'objet que de la transposition d'une "science" préconstruite, en fait de solutions miracles pré-données, d'une extrapolation par assimilation, sinon par réduction à des schémas qui préexistent et à l'objet et à la science et à l'acteur dit "expert".

C'est dans ce sens que nous dirions que les expertises et rapports qui ont accompagné la Réforme, dans ses différents épisodes, se situent, et ceci est particulièrement intéressant d'un point de vue épistémologique, entre recherche et expertise : le résultat est que rapports et expertises ont, au-delà de leur mission, contribué à créer les objets de leur travaux. Toute expertise, parce qu'elle est subordonnée à sa fonction d'aide à la décision, modifie certes son objet, mais elle le fait a posteriori. La question est atypique que des expertises créent l'objet d'analyse en même temps qu'elles l'étudient. Pourtant, il ne s'agit pas d'une question épistémologique : bien que leur procédure commune risque d'altérer la pertinence du propos scientifique, l'inscription de ces démarches dans une perspective de gestion détourne l'analyse au profit d'une la fonction communicationnelle<sup>4</sup> et gestionnaire. Comment opéra cette "création" ?

Le propos ne consiste pas à évaluer les textes que nous étudions, notamment celui de Kleishe<sup>5</sup> et de Cherkaoui; cela est faisable et devrait être fait. Seulement, il s'agit ici de les replacer dans le processus historique de la gestion pédagogique publique, tel que ce processus a été installé dès le Protectorat; repositionnement nécessaire pour qui voudrait mettre en coprésence le réflexe méthodologique du "diagnostic de l'existant",

---

4 La communication dépasse souvent le degré zéro "communicatif" qu'on lui attribue, sur la base du schéma de communication de Jakobson, et qui consiste en la délivrance d'un "message", selon des modalités dites "fonctions". La communication est une performativité, c'est le sens que nous lui attribuons dans le présent travail, qui inscrit le "message" dans un enjeu relationnel, en général subordonnant et visant à modifier le comportement du destinataire.

5 Mina Kleishe :-« La Recherche scientifique au Maroc », in :- *La Science en Afrique à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle*. Sous la Direction de Roland Waast et Jacques Gaillard. Paris : IRD, juillet 2002.

désormais habituel de toute ‘expertise’, et l’objectif déclaré des instances officielles de ‘structurer et promouvoir la recherche’.

## **La situation d’origine : Mina Kleishe**

Une pléthore d’actes de commissions a précédé le travail de Kleishe. Mais l’intérêt de ce dernier est d’être le premier du genre, dans le sens académique. Il concilie exigences d’une expertise et qualités d’un travail universitaire, contribuant par là à la lente création d’un (méta)discours scientifique sur la production du savoir au sein de l’Université marocaine; généralement défiant vis-à-vis d’un discours autonymique, ou empreint de ‘secondarité’, sinon tout bonnement critique, accaparé et orienté, dans les faits et de façon monolithique, par deux instances d’inégales matérialisations : le syndicat et l’esprit corporatiste, les deux formant, c’est leur force, une sorte de nomenklatura et qui agit en rapports binaires et/ou exclusifs avec le Ministère : la construction de la communauté scientifique, acteur principal de l’organisation-recherche, ne pouvait s’effectuer sans difficulté étant donné une telle configuration pré-dialectique. Nous avons déjà eu l’occasion d’évoquer quelques éléments de la nature du discours scientifique au sein de l’Université marocaine<sup>6</sup>.

Le travail de Mina Kleishe, à notre avis, est suffisant pour expliquer le premier travers de la recherche au Maroc et dont l’université actuelle arrive mal à se dépêtrer : la fonction ‘utilitaire’ conditionnelle, d’aucuns diraient utile, de la Recherche scientifique. La tentation est forte de voir en le fameux principe de ‘rattacher l’université à son environnement’, ou du moins l’interprétation qui en a été donnée, un avatar de cette justification utilitaire, qui plus est un avatar qui ressemble fort à un rappel à l’ordre; légitime à quelques égards, mais qu’il faudrait relativiser : la recherche fondamentale est menacée, et doit-on rappeler qu’elle est la seule garante, n’en déplaise aux experts, de l’immunité de l’université, de sa capacité à se régénérer.

La ‘recherche scientifique’, ou ce qui s’est appelé ainsi dès l’irruption du discours moderniste, est née, selon Kleishe, dans les conditions suivantes :

« **De 1905 à 1948 : Les ‘sciences modernes’ dites ‘coloniales’** se sont implantées. La conquête du pays devait s’accompagner à un niveau scientifique et anthropologique de son appropriation par le discours occidental. Aussi bien la première phase (exploratoire, de 1905 à 1923) que la deuxième – plus analytique et formatrice (jusqu’en 1956) – de cette étape vont fonder les noyaux de structures de recherche, dont les grandes écoles et Instituts marocains actuels sont les héritiers et les continuateurs.

---

6 Voir notre ‘Défaillances académiques et production du savoir dans l’Université marocaine,’ in *Colloque mondial du Forum de l’UNESCO sur l’enseignement supérieur, la recherche et la connaissance* (Paris, 29 novembre - 1er décembre 2006) : *Les Universités en tant que centres de recherche et de création de connaissances : une espèce menacée ?* Version française disponible sur (<http://portal.unesco.org/education/es/files/51626/11634269655BELLAKHDAR-FR.pdf/BELLAKHDAR-FR.pdf>); consulté le 9 février 2015.

**1976-1991 : Temps mort**, mises à part des actions de politique publique comme la mise en place du Ministère de l'Enseignement Supérieur et, parallèlement, la création du Centre National de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique (CNC-PRST), qui ne sera fonctionnel qu'en 1981, année aussi de la tenue des premières asises de la Recherche Scientifique. En 1990-1991 double action de désengorgement : d'un côté la création de cinq nouveaux établissements (Institut de Biologie, Institut de Chimie appliquée, Centre d'Études Océanologiques, Centre d'Astronomie et de Géophysique et centre d'Études et de Recherches nucléaires), et, de l'autre, les FST et EST sont implantées un peu partout et sont autant de 'facultés' plus régulées que les autres (numerus clausus, financement...)

**A partir de 1993** (date symbolique de la Création de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques), le rythme reprend et s'accélère, jusqu'à atteindre une certaine effervescence, par des décisions d'importance : se succèdent la réforme du statut des enseignants chercheurs (1997), une première réforme du troisième cycle (1997), la création des UFR, la mise en place en 1998 du Secrétariat d'État Chargé de la Recherche Scientifique, la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, le lancement des Protars, la réforme du CNCPST (CNRST) en 2001 et création du comité Interministériel de la Recherche scientifique et du Développement Technologique, la Réforme pédagogique à l'Université, l'organisation des pôles de compétences, la création des réseaux de recherche et développement, etc.[...] »

Le repère décisive est la période 1905-1948. Une période qui estampille génétiquement la recherche scientifique (technologique, exacte ou sciences humaines) au Maroc. La science 'moderne' est appropriation du territoire conquis par le colon. Elle devait être reliée à des fonctionnalités sectorielles, à une demande d'ordre économique et stratégique. Il en restera, après l'Indépendance, une perception 'intéressée' qui vise à la maîtrise autant des ressources que du territoire qui les recèle. Quand les instances officielles dénoncent l'improductivité universitaire, dont celle de la Recherche, et sa 'vanité' comparée aux investissements, elles le font plus en référence, délibérée ou non, à ce modèle qu'à la conscience d'une réelle efficacité par la recherche : les dispositifs installés lors de la troisième étape, 'à partir de 1993', continuent de façon volontariste et diversifiée ce même esprit, cette même règle, alors même que le nouvel esprit de la Réforme aurait dû introduire une rupture historique, et ramener la Recherche à une image plus raisonnée : il est nécessaire de développer la recherche productive, mais il est nécessaire de laisser se développer la recherche fondamentale, académique, la recherche action, dépositaires de la formation à/par la recherche et de la capacité de l'université à se régénérer, à assurer la relève, et, particulièrement, à affermir ses mécanismes d'innovation et de validation.

Toute recherche comporte un aspect pragmatique (brevets et autres rentabilités); elle se doit aussi de créer de nouveaux rapports au savoir, ou de nouvelles modalités des mêmes rapports; dont la création de nouveaux paradigmes ou autorités au sein de la

communauté scientifique. Il est tout à fait compréhensible, dans ces conditions, que la Recherche "utilitaire" soit, fondamentalement (si l'on peut dire), confiée à des organismes d'État, à des Instituts spécialisés, complétée par l'expertise internationale.

L'effet, dans la même logique, est que ladite recherche "utilitaire" soit minorisée dans les universités, par rapport à la fonction principale qui est l'enseignement ou la formation à l'enseignement, par la reproduction des modèles ou par la recherche. L'analyse de Mina Kleishe, tout comme le texte de Mohamed Cherkaoui, ont pour toile de fond, ou axiologie commanditaire, la prospection de ce qui pourrait faire de la recherche, particulièrement dans l'aire des sciences humaines laissée en jachère trop longtemps, un objet utile, rentable. Il s'agit de répondre à une question préconstruite par le factuel; qu'il s'agit de renseigner. Les gestionnaires, s'ils devaient confier la justification des faits à "de" la recherche, pourraient avoir la moitié de la réponse à leur grandes interrogations: la recherche sert aussi à (se) gérer.

La lecture des documents générés pour les besoins de la Réforme montre que l'État –instance transcendante, un peu diffuse derrière ses délégataires et moins manifestement personnifiée que le Ministère et le CNRST– s'intéressa à la recherche scientifique, en général, parce que la fonction "utilitaire", un minimum pourtant, faiblissait. L'utilitarisme devait être décliné en ces objectifs réformateurs :

- 1) Rompre ce cloisonnement, et qui ne pouvait conduire qu'à des tares génétiques endogènes;
- 2) Assurer une meilleure expertise locale capable d'accompagner les longs processus de démocratisation;
- 3) Réduire les coûts de l'expertise internationale;
- 4) Optimiser les activités fonctionnelles des acteurs, particulièrement et des sous-acteurs qui sont, de toutes les manières, à sa charge;
- 5) Et éviter l'erreur systémique et stratégique de laisser à l'abandon un "territoire" non maîtrisé, dans la perspective de la "conquête du territoire intérieur" –tant au niveau de l'imaginaire qu'au niveau de l'expertise.

Il est curieux que l'on parle ainsi de "recherche", sans les enseignants chercheurs. Dans le texte de Kleishe, les enseignants chercheurs sont, au niveau énonciatif et au niveau actoriel, l'absent, et donc les répondants des enquêtes. Ce qui ne les distingue pas, dans le fond, de leur posture de candidats soumissionnaires lors des appels d'offre, quand des projets sont lancés, ou les "élus" des commissions scientifiques.

On le voit, la raison gestionnaire ne renonce pas à ses prérogatives. La communauté des chercheurs est tout simplement ignorée. Mina Kleishe, ce qui n'enlève rien de la qualité du travail continue elle-même cette "conquête du territoire intérieur, ... universitaire". L'enquête de Mohamed Cherkaoui compensera l'absence. Elle le fait si bien que la portée de l'étude va plus loin que son but déclaré, c'est-à-dire l'état de la Recherche au Maroc.

## Mohamed Cherkaoui : l'évaluation sociologique systématique

La nature de l'objet en contraint la mesurabilité, parfois sa disposition même à être évaluée.

L'auteur de l'enquête recourt au "contournement par indicateurs". Force est de reconnaître que ce procédé a donné des résultats tout à fait fiables et pertinents. Particulièrement d'un point de vue péri-objectal, pour désamorcer, par exemple, les habituelles plaintes, les renvois de responsabilités et les discours mythographiques qui furent "de rigueur" auparavant. D'autant que les indicateurs sont renseignés par les chercheurs eux-mêmes. Bien que le questionnaire ait été renseigné isolément (ce qui fut complété par les focus groupes), les chercheurs se construisaient en groupe de référent au même idéal, aux mêmes règles, et aux mêmes exigences, auxquelles ils adhéraient : donc en communauté "liée" par une mission-tâche, et non par une appartenance corporatiste. M. Cherkaoui résume lui-même son travail dans un compte rendu prononcé devant le Collectif Stratégie : « Mon intervention tournera autour des effets des politiques publiques, du statut de l'enseignant chercheur, de la communauté scientifique et de son rôle dans l'institution universitaire, enfin [autour] de la crise de la production scientifique »<sup>7</sup>.

Les résultats furent ainsi déclinés :

### 1. *Des effets des politiques publiques :*

- Pas d'intérêt pour la recherche;
- Pas de politique clairement définie qui « encadrerait l'activité collective de recherche »;
- Pas de mise à disposition de moyens matériels ou humains;
- Pas de régulation entre la fonction recherche et la fonction enseignement, privilégiée; régulation pourtant nécessaire à la qualité même de l'enseignement;
- Pas de recrutement d'assistants tout aussi bien pour aider dans les tâches professorales que pour les former à la recherche et pour assurer une relève de qualité;
- Pas de création de centres autonomes de recherche.
- Et la liste est encore plus longue !

L'environnement universitaire est donc, résume-t-il, "hostile" à la recherche. L'université marocaine demeure « pré-humboltienne » et partagée entre l'expertise à des fins "d'ingénierie sociale", légitime du point de vue de l'État mais appauvrissant la recherche libre, et entre l'exigence idéale de conformité aux "modèles de référence" universels... Que nous avons nommée, d'après Mina Kleishe, la "fonction utilitaire" de la recherche scientifique au Maroc. Là se trouvent deux paradoxes; exprimables à partir de deux questions : quel est l'état actuel de la rentabilité de cette fonction utilitaire, traditionnelle, d'assistance à l'ingénierie sociale ? Et comment l'Université pense-t-elle sa

---

<sup>7</sup> <http://www.cesem.ma/pdf/economia4/le-strategie.pdf>; ce document reprend, en synthèse, les deux études menées par le Pr Mohamed Cherkaoui auprès des enseignants et des universités.

propre ingénierie ? Donc : comment une université qui a désormais besoin des schémas rudimentaires de l'expertise extérieure auxquels elle a désormais recours, allègrement et en dépit du bon sens, peut-elle continuer à assurer l'expertise d'ingénierie sociale alors même qu'elle renonce à ses propres instruments pour assurer la fonction autonome qui aurait dû être la voie royale de sa propre réforme ?

La réponse, nous le voyons, ne se trouverait pas dans le choix d'un tel procédé ou d'un autre pour mener une réforme, mais dans la redéfinition même de l'Université, et dans la requalification actorielle et gestionnaire. Une université capable d'intégrer les schémas de l'analyse SWOT<sup>8</sup> comme summum des instruments d'analyse auquel elle pourrait prétendre, reconnaît explicitement ses défaillances conceptuelles et méthodologiques; et quelque part ses fissures déontologiques et morales.

## **2. *Le statut de l'enseignant chercheur :***

- Pas d'instance nationale autonome d'évaluation de la recherche scientifique;
- Pas de visibilité ni de reconnaissance;
- Pas d'institutionnalisation ni de professionnalisation;
- Pas d'associations actives ni de sociétés savantes; etc.

L'effet, inquiétant, est que la recherche existante –telle que constatée par Kleishe et, avant elle, par nombre de rapports– et bien qu'elle soit "embryonnaire", risque d'être noyée dans la négativité des discours qui sont produits autour d'elle. A commencer par ceux des experts : un expert, souvent pour justifier de l'intérieur sa mission, adopte la posture catastrophiste et est susceptible de tomber dans la condamnation; d'autant plus que ses instruments d'analyse sont souvent inappropriés et appartiennent à des modélisations péri-sociologiques et/ou entrepreneuriales, et donc à des modèles, des clés magiques, qui plient l'objet de recherche et à la volonté du commanditaire et à des schémas passe partout. Nous pensons, par ailleurs, que si le métier d'enseignant chercheur ne séduit plus les meilleurs parmi les étudiants, c'est aussi pour deux raisons principales : a) la société marocaine évolue et la palette des postes et carrières offerts par l'Entreprise et autres sites de création des emplois s'est enrichie et complexifiée et est surtout devenue plus attractive, et b) le déficit de la valorisation fonctionnelle et symbolique en milieu de travail, et pas uniquement en termes de rétribution salariale : très officiellement, faire de la recherche passe après l'enseignement. Point de vue qui, n'en déplaise

---

8 Matrice SWOT : acronyme reprenant de l'anglais *Strengths* (forces), *Weaknesses* (faiblesses), *Opportunities* (opportunités), *Threats* (menaces). Souvent commode, mais dont les termes sont en fait du bon sens commun, le plus simplement admis. L'engouement qu'il suscite, y compris parmi les étudiants, est pour nous un autre indice d'une absence de maîtrise des vecteurs autonomiques et métadiscursifs d'un secteur où la pensée, l'épistémologie, la méthode scientifique doivent primer : la formation et la recherche. Que ce soit appliqué à un secteur entrepreneurial (d'une épicerie à une firme multinationale) passe encore, mais que cela soit servi pour évoquer un secteur responsable de la production de concepts et d'outils de la pensée est tout simplement une imposture, ou une défaillance en formation.

aux analystes cités, relègue la valorisation salariale à un rang de moindre importance, corrélativement à celle, visible ou tacite, au sein de la société ... Que l'on ne se trompe sur mon propos : l'argument communautaire et corporatiste est légitime, en soi, mais fallait-il vraiment autant des recherches juste pour officialiser ce qui était déjà connu par le discours péri-pédagogique ? Fallait-il une enquête "scientifique" pour reprendre un argument syndical éculé ? A moins que l'objectif n'en fut une appropriation, moyennant sciences et finances d'un objet évident (ce qui n'est pas très scientifique) que cela ait eu lieu, au su ou à l'insu de Cherkaoui : la finalité réelle était donc finalité de faire avancer le débat, de structurer un discours diffus qui pouvait entraver dans sa forme corporatiste la réforme et, finalement, de construire le protagoniste jusque là académiquement informel et strictement "statutaire", "statutaire" dirions-nous, et de le créer : la scénarisation de la réforme a eu besoin d'une structuration des acteurs et des rôles.

### 3. *La communauté scientifique et son rôle dans l'institution universitaire.*

Il s'agit à proprement parler d'analyser la place de "l'acteur dans le système", pour reprendre les termes d'un titre d'ouvrage<sup>9</sup> et, à la fois, l'image que se fait l'enseignant de son métier. Les outils choisis sont, il fallait y songer !, des questionnaires, des focus groupes ou en "délibéré égocentré". A ce propos, un seul indice de taille est à relever : peu d'enseignants-chercheurs pourraient se risquer à conseiller leur métier à leurs propres enfants. L'image est donc "dégradée" et peu favorable... L'indice d'insatisfaction, selon l'étude de Cherkaoui, est de 75%. C'est un constat, assurément valide; mais pour qu'il puisse prétendre signifier quoi que ce soit, il faudrait lui opposer deux positionnements différentiels, au moins. L'un est diachronique : qu'est-ce qu'il en fut, il y a dix ans, ou même cent ans (nous connaissons les familles oligarchiques d'oulémas, à l'Université traditionnelle)? L'autre est synchronique : quel est le pourcentage de satisfaction professionnelle dans les autres professions au Maroc, ou au sein de la même profession dans d'autres pays similaires ou de meilleur niveau de productivité de la recherche ?

Mais voici donc que cette "consultation" s'accompagne d'un effet secondaire, inédit : le mot communauté est prononcé, drainant avec lui tous ses implicites. L'ancienne "famille" est reversée dans une supra-communauté scientifique, et pour que l'on puisse en parler ainsi, il fallait l'appeler ainsi. Pour nous, le vocable, dans cette situation précise, est empreint d'un effet nominaliste médiéval : nomen est numen : le nom est un présage, nommer, c'est est faire être. Le mot "communauté" désigne un groupement organisationnel, affectif, fonctionnel mais crée aussi un ensemble fictionnel et imaginaire transcendant les deux filiations opposées qui ont scindé l'image "laborieuse" qui fut celle des enseignants : fonctionnaires syndiqués et délégués de missions moins prosaïques : l'enseignement et la recherche. Le discours de l'étude va plus loin : les enseignants acquièrent désormais un autre repère ontologique et axiologique; celui de la communauté scientifique internationale, à laquelle on appartient (le texte du rapport

---

9 Michel Crozier et Erhard Friedberg :- *L'Acteur et le Système : les contraintes de l'action collective*. Paris, le Seuil, 1992 (réédition).

est plus normatif, disant "devrait") par une production de qualité (contreponds à la productivité "utile") et par la validité académique des résultats, inédits et décisifs quant aux questions soulevées.

#### **4. La crise de la production scientifique**

C'est un tableau un peu noir, mais réaliste. Nous en citerons un seul indicateur, savoureux : 50% des enseignants n'ont "jamais écrit une ligne". Il faut entendre qu'ils n'ont pas écrit un seul article. Il s'agit juste d'un constat quantitatif. Pour notre part nous pourrions y voir, hormis les indicateurs décalqués, un symptôme de la survivance du traditionnel, de l'archaïque même, dans notre université. La fonction "enseignement" dominant, les professeurs donnent cours, oralement, dans des amphithéâtres pléthoriques où le magistral est doublement une valorisation symbolique d'une maîtrise et un pis-aller, un recours, un re-cours verbeux en l'absence systématique des TD et des TP. Écrire n'est pas vital pour survivre au sein de l'Université. L'absence de "lignes écrites" est donc plus complexe qu'il n'apparaît. Elle s'est glissée dans les analyses de Cherkaoui, via les focus groupes, depuis les commérages de salle de profs et des cafés : il aurait fallu peut-être qu'il mette des filtres, ou une certaine hiérarchisation lors de l'analyse. La modélisation de l'enquête ruine ainsi la bonne vieille méthode sociologique et produit un retour de manivelle. Ainsi, Cherkaoui est victime à son tour de ses représentations, de sa méthode et de sa mission d'expert : il oublie, au profit d'instruments pour le moins hâtifs, la règle académique qui voudrait que l'indicateur (un fait) soit cité, d'abord pour ce qu'il est, puis parce qu'il signifie en tant qu'indice d'un phénomène toujours plus profond qu'il n'y paraît, phénomène qui pourrait, hypothétiquement, receler un processus descriptible et extrapolable. Au lieu de cela, on qualifie (sens juridique) un protagoniste qu'on vient de créer et on lui fait porter le chapeau.

Ainsi, dans cette analyse, toutes les composantes de ce qui hésite encore à devenir un "système", puis d'un système de recherche scientifique au Maroc performant, sont affectées.

Pourtant, un gain majeur pour la communauté des chercheurs : la question qui traverse les travaux de Cherkaoui dépasse le constat d'évidence. Avant ceux-ci, l'on a parlé de la Recherche scientifique comme s'il était naturel qu'il y en ait une. Et l'on a parlé d'enseignants-chercheurs en tant que catégorie; disciplinairement hiérarchisés, souvent syndiqués, mais ne constituant pas une "communauté". Ils étaient un "corps" et une famille; l'instrument actoriel d'un présumé existant. La différence entre famille est une tentative de transcender affectivement une tâche, et que la "communauté" œuvre pour sa survie, à son accomplissement, moyennant sa mission auto-décidée. Sans recherche la communauté n'existe pas; alors que la famille, ou le corps pouvait allègrement jouir de sa pleine existence, en dépit de l'absence de toute productivité.

Les travaux précédents, y compris ceux du CNRST, tournaient autour d'items quantitatifs limités (palmarès, budgets/rentabilité, nombre de projets intégrés) et évaluaient donc un état de choses en donnant forme à un existant épars. En fait, il s'agit encore des

indices de la permanence de l'utilitaire, dont ne démordent ni l'État ni les structurations de la recherche actuelles! Sinon au sein du "corps" enseignant, l'objet "recherche" a existé comme sacre de personnes ou de groupes, comme réalisations contingentes (à côté de la charge d'enseignant) et prestigieuses une manière de briller parmi ses pairs ou de "se" réaliser personnellement. Prestige structurellement peu visible : la promotion des enseignants était, –avant les réformes statutaires–, automatique. La Recherche étant donc liée<sup>10</sup> à une forme de réalisation personnelle, ou de réalisation de groupe-individualité, l'Université se passant bien, de son côté, de la "fonction recherche", pourtant active : les grands débats politiques, religieux, sociaux des années 80-90, et auxquels le Maroc actuel doit beaucoup ont été menés en premier lieu par des universitaires, partisans ou pas. Le premier rappel que l'on pourrait adresser à l'enquête de Cherkaoui est que le problème de la recherche est bien plus un problème de fonctionnement de l'université, de sa conscience d'être une communauté-système ayant des missions autant historiques qu'économiques, que de "représentations" personnelles ou de groupe; bien que ces dernières influent naturellement sur ladite conscience de soi.

Une évaluation-diagnostic naît de la nécessité d'améliorer la performance et se formule, se reformule, en conséquence, en termes de gestion, c'est-à-dire en termes d'une apparence fonctionnelle minimale; actuellement survalorisée, jusqu'au charlatanisme parfois. A proprement parler, donc, et malgré l'allusion idéalisante à la communauté, l'étude de Cherkaoui est commanditée, encadrée par une nouvelle volonté de construction de l'utilitaire : il s'agit bien et encore de la situation schématique initiale d'un employeur voulant (légitimement) diagnostiquer la performance de son personnel, à propos d'un objet contingent, déterminé comme non performant avant l'enquête. Seulement, dire qu'il est non performant, c'est décider qu'il existe; et décider d'évaluer, c'est dire que "l'existant" est attribuable à la seule volonté de l'Instance commanditaire de l'évaluation. Ce qui est, en soi, un double dédouanement de chacun des intervenants hypothétiques : Ministère, universités, etc. L'agent acteur de cette assignation (l'Enquête, l'état des lieux) ne doit, en principe, être aucun des acteurs impliqués, pris à part : ni l'État bailleur de fonds, ni l'Université –lieu u-topique–, ni les enseignants-chercheurs –masse éparse<sup>11</sup> d'individus ou groupes délégataires–; mais bien tous ces acteurs mis ensemble, en système synergique et interactif, pour un but précis, la Recherche scientifique au Maroc, perçue non comme l'émanation d'une communauté (comme semble le souhaiter Cherkaoui) mais en tant que composante universitaire, articulée à la formation et non attribuable, exclusivement, à un personnel mandaté. Il en est ainsi de la Recherche dans tout système : une nécessité subsumant la raison actorielle et pédago-

---

10 Cela a-t-il été modifié ? L'étude de Cherkaoui, de nature synchronique, forcément, n'y répond pas directement. Pourtant, on peut entrevoir dans son texte comme la référence à un double modèle : ce que fut l'université marocaine, "avant" (particulièrement avant le DVD); et ce qu'est l'Université (laquelle ?) ailleurs, assurément dans le monde occidental...

11 L'ambiguïté provient du fait que cette masse soit très formelle s'agissant de la "fonction enseignante" et beaucoup moins, sans que cela atteigne un niveau critique d'informalité, au versant de la Recherche. Il ne s'agit pas de schizophrénie, mais de la difficulté majeure de notre université : trouver les articulations nécessaires entre formation et recherche.

gique, mais une fonction immunitaire qui permet la survie même de la communauté et la production du savoir, avant la productivité utilitaire des brevets. Un seul chaînon viendrait à manquer et l'ensemble des autres en serait soustrait à lui-même, et contraint à l'inanité patente. C'est le cas de l'Université marocaine, en dépit des performances honorables, les choses étant ce qu'elles sont, qui sont les siennes. L'étude se focalise sur le personnel : implicitement, il s'agit de faire porter une responsabilité à un seul tenant de la dynamique. Personnel transformé, pour le coup, en quasi-instance objective ; alors que l'essentiel même du travail visait à le construire en acteur-communauté, pour les besoins de l'enquête.

Les instruments de Cherkaoui auraient été appropriés si l'objet de l'étude avait été l'enseignement, la formation, la gouvernance, le sentiment national, ou la sous-classe sociale des enseignants, et non la Recherche, perçue métonymiquement et symboliquement à travers une communauté, décidée comme responsable, les enseignants. Nous ne cherchons ni à nier cette responsabilité, ni à la confirmer : ce qui nous intéresse ici est la modalité de "nommer" une communauté, et d'en faire une instance, agissant en dehors de toutes les autres, alors qu'il s'agissait tout simplement de voir les potentiels en compétences et capacités à la recherche. Tout un chacun sait que, au Maroc, les deux communautés, enseignants et chercheurs, formées par les mêmes personnes, ne sont pas isométriques, ni isomorphes, et qu'elles ne se recoupent pas, au grand dam de la pertinence universitaire et académique... Les choses étant ce qu'elles sont, l'enquête devenait donc un excellent moyen, la condition nécessaire, pour la mise en place, l'invention, d'un Ordre communautaire mythique, projet embryonnaire peut-être de l'organisation-recherche et, donc, pour la création de l'objet de l'enquête par l'enquête elle-même. Cherkaoui créa, narrativement, un corps en l'évoquant, et dont la matérialisation et la personnification pourrait conduire au processus de structuration organisationnelle. Les structurations actuelles de la recherche sont actives, mais la communauté n'est pas très visible : il est encore très difficile de faire travailler les gens en groupes, et souvent les groupes de recherche recouvrent des individualités... La structuration demeure au seuil de la création et de la conception; les évaluations finales, plus complexes, pour des raisons académiques et donc autres que "gestionnaires" ou de gouvernance<sup>12</sup>, demeurent encore très problématiques. Et ce n'est pas le faux-fuyant de l'assimilation à l'entreprise qui pourrait résoudre le problème; comme d'aucuns semblent le penser.

Pourtant, l'étude conduite par M. Cherkaoui arriva à point nommé. Et ce, pour plusieurs raisons :

- La dispersion des instances intervenant dans le domaine de la Recherche; la définition du rôle de chacun étant très difficile sans mission claire et en l'absence de projets nationaux fédérateurs et qui ont fonction de priorisation. Les projets natio-

---

12 Il est à remarquer la proximité, non dénuée de sens, de ces deux termes dans les langages politiques ou émanant d'instances de décision : les nouvelles formes de gestion, appelées par la volonté commune et unanime de démocratiser le pays, tentent d'introduire de "la gouvernance" un peu partout. Il s'agit bien plus souvent d'édulcorer les pratiques directives de l'Administration...

naux, parfois exprimés en appels sont en fait une répartition disciplinaire et non des questions : à preuve la "rubrique-axe" des sciences humaines et sociales;

- Le besoin de renforcer la Réforme universitaire et d'en respecter l'un des objectifs déclarés : elle devait être une réforme globale;
- La qualité plutôt critiquable du discours autour de la recherche aussi bien de la part des enseignants que de la part des Universités et des pouvoirs publics ...
- L'autisme discursif qui a enfermé le discours sur la recherche dans une logique disciplinaire et qui a renforcé le recours minimaliste à la rentabilité ;

Signalons un fait, qui a son importance. L'enquête de Cherkaoui, autant que les autres expertises, ont brillé par cette réussite : leurs travaux ont contribué à faire admettre l'idée même d'évaluation de la recherche au sein de l'université marocaine; idée jusqu'alors rejetée comme l'altération d'une partie de la souveraineté de l'enseignant chercheur, ou comme une ingérence "administrative" dans les affaires intimes de la "famille" académique. Souveraineté toute relative : si la recherche peut effectivement se constituer en espace de réalisation personnelle, les pouvoirs publics ont choisi, pour des raisons économiques et historiques, de pérenniser le système originaire parallèle, utilitaire, de production d'avis scientifique... à côté, souvent en dépit de la déclaration de la mission d'expertise dans le Prologue du texte Dahir portant restructuration de l'Université.

Une communauté, ou une organisation, se construit selon deux modes, concomitants:

Le premier, organique, doit réunir les éléments constitutifs suivants : un idéal (ou une vision), une mission explicite, un projet, une structure actorielle hiérarchisée, une structuration spatio-temporelle, une logistique et des moyens financiers.

Le second est immanent, définitoire : la communauté peut adhérer à une macro-mission, ou tout simplement réagir à un besoin, mais elle ne le fait qu'en respectant les vecteurs et impératifs académiques et épistémologiques qui transcendent les projets (d'établissement par exemple) par l'obéissance à des règles outre-organiques, universelles, humaines, bref, scientifiques.

Or cette deuxième modalité n'est pas structurelle. Et elle n'est pas liée qu'à l'utilité et à la productivité, immédiates, bien que cet impératif soit tout à fait légitime et parfois louable. Un système universitaire, s'il n'est pas d'abord utile à lui-même en contribuant, par la recherche à l'amélioration de la qualité de la formation et à la production du savoir, est juste un aboutissement concret à des divisions du Ministère.

Souvent, les analyses et diagnostics, confiées aux "experts", se contentent, pour des raisons de prépondérance du gestionnaire, de schématisations formelles de la première modalité, joliment configurées dans des Powerpoint. Le fait que ces diagnostics "colent", ou semblent crédibles, est un indice majeur de deux défaillances : le premier est l'insuffisance de formation académique des décideurs, ou du moins leur extranéité totale au domaine de la recherche : souvent leur parcours universitaire ne comprend aucune formation réelle à la recherche. Ils ne font pas partie de ceux qui n'ont jamais écrit une seule ligne : ils sont de ceux qui ont produit du "livrable" peu académique.

L'expression de la souveraineté de la communauté des chercheurs marocains est restée au niveau de l'opposition sempiternelle (pour nous dangereuse) entre la "fonction enseignement" et la "fonction recherche"; et au niveau de la revendication de cette dernière comme un statut et non comme une nécessité de survie et de redéfinition du premier mode d'existence, plus concrètement organisationnel.

Mina Kleishe parle de recherche; et donc à la fois d'une fonction organique du système, et de la productivité, quantitative, de cette fonction. M. Cherkaoui parle de la communauté des chercheurs, c'est-à-dire d'un organe pouvant être à l'origine de cette fonction. Le basculement de l'étude de Cherkaoui, quand elle se focalise sur les chercheurs, a pour fonction non pas de réduire le système à ses acteurs, c'est-à-dire à une partie de la première modalité, mais de survaloriser la responsabilité de ces derniers. Et si l'on considérait que ces acteurs sont un peu aussi le produit de ce système ? On le voit, le questionnaire, en même temps qu'il interroge une réalité, crée un outil d'analyse d'une mythologie sur la base d'un corpus d'opinions et de représentations : son fameux questionnaire.

Nous le voyons bien, l'apport de l'étude de Mohamed Cherkaoui n'est pas seulement dans l'analyse qu'il donne. Nous pensons qu'il s'agit, bien que le travail soit une étude commanditée, d'un discours fondateur car :

1. Elle concilie, dans la même critique, le discours des pouvoirs publics et celui de la pré-instance informelle que pouvaient constituer les éclats locaux et personnels de la "fonction-chercheur" mise en veilleuse par 70 ans de "recherche" utilitaire et par la "fonction-enseignant".
2. Elle fait voler en éclats, ou du moins les prive-t-ils de fondements rhétoriques, ces mêmes discours. Il fallait donc une instance tierce, autre que celle des syndicats ou de l'Administration pour faire partager la responsabilité par l'État, d'ailleurs plus donateur que bailleur de fonds et, simultanément convoqués, par les enseignants...
3. Elle donne la preuve que la communauté académique, n'existant encore que comme valeur mythique et axiologique, sans assises raffermies, sans projets et sans une vision claire de sa mission : il faut mériter l'appartenance à la communauté scientifique universelle, principal argument du refus de toute évaluation. L'insoupçonnable effet de l'étude est qu'elle délégitime, sous les apparences d'un simple état des lieux, et la mythographie sociale et la prétention à une quelconque inviolabilité ou immunité de chapelle. Pourtant, la structure littérale des textes, aussi bien le rapport de synthèse de l'étude que le compte rendu qui en est fait dans un espace privé, le collectif Stratégie, chargent plus l'État que les acteurs de la recherche, qu'il plaint et dont il reprend les soupirs : une faille de contradiction qui lézarde le contournement par indicateurs, cité plus haut.

Nous ne pouvons certes pas affirmer, sans encourir l'abus, que cette étude, à elle seule, soit à l'origine d'une révolution ou d'une rupture épistémologique. La Recherche ne

peut passer, en un laps de temps, de la nébuleuse associée à l'imaginaire corporatiste<sup>13</sup> (des enseignants chercheurs) et/ou régulée par la prescription "utilitaire", à une structuration communautaire de la faculté dormante, la Recherche.

Certes, l'université marocaine<sup>14</sup>, pour mettre en place des structures, des financements et des règles de conduite, n'a pas attendu l'étude. Évaluation-audit, cette étude ne peut finalement se réclamer que de ses propres objectifs : une aide à la décision qui a eu deux effets secondaires non négligeables : le premier est de (re)définir les fondements des rapports entre les différents acteurs, leurs fonctions et de contribuer à créer l'organisation-Recherche, entité organisationnelle, détentrice d'un potentiel productif de savoir, de compétences, de brevets, d'expertises; le second est de désengorger les discours en faisant accepter, et assumer, par l'ensemble des acteurs, la nécessité vitale d'intégrer l'évaluation au processus de fonctionnement. Sous peine d'accepter sa propre inanité !

L'acceptation de l'idée même de l'évaluation par l'Université, a donc pour origine, d'abord, une forme de pacification des rapports avec elle-même et avec l'État, qui avait besoin de forcer celle-ci à dépasser ses représentations et ses pudeurs. L'État et les chercheurs devaient faire évoluer la recherche universitaire de sa conception "idéaliste" vers une "matérialisation" structurée, et donc évaluable, autrement rentable.

### *La pyramide inversée : l'auto-évaluation neutralisante*

Voici comment les révolutions tournent court : les structurations qui ont suivi sont en train de recréer des sub-communautés éparées, d'un point de vue structurel tout à fait justifiées, mais qui laissent perplexe quant aux résultats et quant au rattachement à la communauté scientifique universelle. Par exemple, et aussi bien pour les sciences humaines que pour les sciences exactes, il fut procédé à :

- la structuration réglementaire d'instances qui interviennent directement sur le quotidien de ceux qui veulent bien être alignés sous le dénominateur de chercheur<sup>15</sup> : avant les réformes, l'on s'adressait à un groupement corporatiste qui ne pouvait s'exprimer, paradoxalement, qu'à travers des initiatives personnelles ou en réponse à des appels locaux. Désormais, entre le chercheur et l'action de recherche (l'inscription scientifique dans des projets, même opportuns ou impromptus), est renforcé le rôle d'instances démultiplicatrices et régulatrices

---

13 Qu'il est loin de raccorder, pourtant, et selon l'étude de Cherkaoui, à un sentiment d'appartenance à la communauté scientifique internationale. L'on imagine ainsi le sentiment de frustration et l'irritabilité d'un tel corps, facilement utilisable par les représentations syndicales, qui n'a cessé de mettre à contribution, parfois de monnayer cette absence d'un ancrage légitimant ses actions d'enseignement ou de recherche. On connaît le risque organisationnel : privé de raccords environnementaux, ce corps peut décider de "s'auto-instaurer" de la manière qui lui permet de survivre le plus facilement.

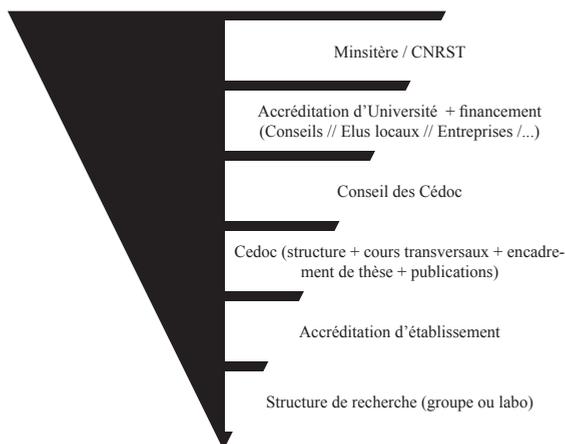
14 Voir supra, par exemple la dernière période, d'après l'historique de Kleishe

15 Qui n'est pas du tout contraignante : le phénomène des chercheurs encadrants (définition minimale de l'état de chercheur) n'appartenant pas à des structures survit. L'encadrement des thèses, ce qui ne veut pas dire que l'inscription à une structure de recherche garantit un meilleur encadrement, se fait encore à l'ancienne...

(Centre national de Recherche Scientifique et technique<sup>16</sup> (CNRST), sont créés des pôles, l'IMIST<sup>17</sup>, sont accréditées des Centres d'Études doctorales (Cédoc<sup>18</sup>) abritant des structures de recherche, agissant seules ou en coopération et tout à fait "fédérables" autour d'axes et de projets communs, en laboratoires... autant de moyens de mettre à profit les acquis de l'expérience des UFR et les acquis académiques...

- la définition des priorités nationales en recherche (commissions interministérielles), qui pourraient aider à une meilleure visibilité quant aux appels d'offre, jusqu'à présent vagues et redondants;
- la valorisation de la recherche personnelle au niveau de l'évaluation pour la promotion;
- et la redéfinition de la relation de l'université tant à son propre bailleur de fonds qu'à l'entreprise (assez timide), par des formes de "contractualisation" valorisées symboliquement : « 17 contrats ont été signés devant le Souverain pour une valeur conséquente de 12.600 milliards de dirhams... »<sup>19</sup>

A l'autre bout, et après quelques années de structurations soutenues, le chercheur se retrouve au bas d'une pyramide inversée. Succinctement, son environnement immédiat se présente ainsi :



Ce qui peut être lu comme suit :

- 
- 16 Qui, comme son nom ne l'indique pas, réserve un forfait budgétaire pour financer les sciences humaines et sociales, parent pauvre d'une université dont les rangs sont occupés par quelques 65% d'étudiants en ces aires disciplinaires.
  - 17 Institut marocain de l'information scientifique et technique. Une belle bibliothèque moderne.
  - 18 Le concept d'école doctorale est encore très flou. Il assure des cours transversaux de méthodologie de pédagogie universitaire, etc. au profit des doctorants.
  - 19 Mohammed Harakat : Quelle université pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ? La gouvernance cognitive et démocratique, une chance pour le Maroc, Al Maarif Al-Jadida, 2011.

**Étape 1** : Appel d'offres

**Étape 2** : Création du groupe (durée de vie 3 à 4 ans renouvelables)

**Étape 3** :

**Accréditation 1** : conseil de faculté

**Accréditation 2** : conseil scientifique de la Présidence, suivi de la signature d'un contrat

**Accréditation 3** : Ministère (CNACES, pour avis)

Financement si accord, (Université)

Rapports annuels d'auto-évaluation, selon les critères suivants : budgétisation, nombre de journées, partenariats (cotutelles, codirections, labos partenaires), nombre de thèses soutenues, nombre de publications, nombre de séminaires, etc.

Les critères adoptés sont de trois types :

- Les indicateurs tangibles et mesurables sont majoritaires, pour des raisons de facilité et de transversalité tout aussi bien à la suite de la contamination "méthodologique" du discours pédagogique par celui des sciences de la gestion : il s'agit de faisabilité, de cohérence<sup>20</sup>, de spécialité, de respect des cahiers des charges, etc.
- Des critères de performance et de palmarès que l'on peut mettre plus facilement à l'actif des réalisations de l'université d'appartenance : bibliométrie, webométrie, brevets, fonds levés, etc.
- En dernier lieu, les critères de productivité scientifique, qui se limitent en fait à la capitalisation des prétentions ou observations des auteurs eux-mêmes engagés dans les projets, en lieu et place d'une véritable analyse critique. Les commissions n'étant pas "encyclopédiques", et ne pouvant avoir recours constamment à des experts spécialistes (ceux académiques coûtant plus cher que les coachs et diagnostiqueurs), jugent souvent de l'intelligibilité rédactionnelle du projet.

Et, en fin de parcours, le ruisseau se perd dans le sable. Il n'y a pas de retour d'écho vers les concernés; sauf dans le cas de non-conformité ou d'incorrections relatives aux rubriques financières. L'évaluation scientifique, elle, devant emprunter d'autres voies : celle magistrale et académique pour laquelle il faudra attendre une réception honorable, souveraine mais non mesurable de la Communauté scientifique, et celle encore une fois organisationnelle, lors du dépôt du dossier pour la promotion et l'avancement en carrière. L'on rebascule donc dans le "personnel". L'appartenance à la communauté universelle n'étant ni prévisible ni quantifiable, elle est tout simplement ajournée, et laissée aux soins de l'Histoire et aux joies intimes de l'intéressé(e) ... Ainsi, la recherche tributaire de l'individu n'est pas dépassée : étroitement "encadré", mais absolu-

---

20 Plus que de pertinence...

ment pas contraint, par une ‘‘emprise’’ hiérarchique qui a trouvé tout à fait captivant de communiquer avec lui à coups d’appels à soumissions et de rapports d’auto-évaluations, sans que ni lui ni sa hiérarchie ne puissent voir l’aboutissement pédagogique ou même fonctionnel à cet étrange échange, le chercheur ne voit pas s’estomper les dichotomies génétiques de la recherche universitaire. Si en effet l’Université d’appartenance peut aligner un palmarès, la nécessité de la recherche, son articulation à la fonction d’enseignement, le réseautage, la capitalisation partagée des questions de fond, la modification des rapports au savoir, l’innovation, peuvent encore faire l’objet des mêmes questions suscitées avant la réforme.

Ainsi, les structurations formelles créant de nouvelles instances ont introduit à côté de la scénarisation ‘historique’(Syndicat vs employeur) monolithique, une autre, plus fonctionnelle, plus directement liée à l’activité : chercheur évalué/instances évaluatrices. Le silence qui a entouré cette déflexion d’instances est des plus étonnants ! La création de l’espace recherche est ainsi faite; ce qui ne veut pas dire que la Recherche ait évolué, ni même qu’elle ait décliné. L’organe n’induit que de manière hypothétique la fonction. D’autant que cet espace est normalisé et répond, par exemple, aux mêmes modèles pour toutes les disciplines confondues. Ce qui dénote, et là sévit un problème épistémologique : la recherche est considérée dans son état de charge de personnel, et non selon sa nature de promoteur d’interrogations fondamentales pouvant aider au développement, et à l’amélioration de l’enseignement, d’abord par l’actualisation des contenus et des profils. D’autant que la qualité décidée par des ‘pairs’’ ne peut que renvoyer à soi-même, et de manière moins visible, et à la qualité de sa propre recherche.

La fonctionnalisation<sup>21</sup>, ce qui est louable en soi, est destinée à remplacer l’ancienne fonctionnarisation<sup>22</sup>, mais elle ne peut assurer à elle seule la qualité de la Recherche, à long terme. L’enseignant-fonctionnaire survit grâce aux structures érigées par l’Administration et finira par re-défendre ses positions, celles dénoncées par l’étude de Cherkaoui comme indicateur d’inanité de la recherche dans notre université. Il faut craindre donc que ne reprennent, par compensation et sous la pression de l’obligation de résultats, les anciens reflexes corporatistes contre lesquels la Réforme tente de lutter : l’abandon pur et simple, ou la récidence de l’esprit évoqué plus haut; la défense et illustration de l’universitaire, qui n’est pas forcément de l’académique. Ce qu’il faut craindre est que cet universitaire soit mis sur la voie d’une réaffirmation de sa souveraineté, en face des nouveaux outils de gouvernance. Cette dernière, endémique, ne pourra jamais se substituer, –elle ne l’a fait nulle part, sinon formellement (pour accompagner les ‘révolutions’’ de Bologne)– à l’Académique.

Dans ce sens, et pour longtemps, évaluer, institutionnellement, la recherche universitaire relève encore pour une partie, d’une gageure... Car si le ‘cumul’, la capitalisation des ‘productions’’ réduites au nombre de publications biblio-métrées, peuvent se prêter au jeu de l’évaluation quantitative, la question reste ouverte, quasi insoluble, de la

---

21 De l’adjectif fonctionnel

22 De l’état de fonctionnaire...

manière dont pourrait se faire l'évaluation de "l'impact", sinon celle de la relation de la recherche à l'enseignement et à la formation, ou encore celles de la priorité et de la pertinence des questions traitées.

## Conclusion

Plus que les tâches de l'enseignement, la recherche universitaire a, effectivement, joui d'une forme d'immunité et d'intouchabilité, jusqu'aux années 90. Un état utopique et idéal que les difficultés à trouver un financement approprié pour ne pas dire promoteur de l'Université, et que des problèmes cruciaux tels, d'un côté, l'augmentation des taux de chômage et l'inadéquation des profils de sortie par rapport aux compétences exigées par une économie émergente, devaient fatalement imposer des questions autour de "l'utilité" de l'université, de son rôle économique. Il serait faux de croire qu'au Maroc la Réforme pédagogique (adoptant, toutes proportions gardées, le système de Bologne) ait entraîné celle de la Recherche scientifique; ni de penser que les deux sont deux terrains concomitants de la même volonté d'étendre à l'Université le mouvement de restructuration des secteurs vitaux du tissu socio-économique du Royaume. En revanche, et c'est là peut-être que le bât blesse, il ne serait pas abusif de dire que, justement, la recherche a subi le même processus de structuration formelle, parfois bénéfique, que l'enseignement, mais qui n'est justement que formel, puisque vidée de son sens. Les réformes sont en train de se retourner contre l'objet à réformer.

Le problème qui toujours se posera est celui-ci : comment concilier l'idéalisme et l'immatérialité souveraine de la recherche avec les besoins créés par les successions de réformes et les exigences des bailleurs de fonds et de l'Entreprise ? La réponse n'est pas dans l'adoption du langage "sonnant" mais "trébuchant" de l'entreprise, et des similis savoirs qu'elle draine. Car la question est plus complexe quand il s'agit de Sciences humaines et sociales, dont la visibilité socio-économique n'est pas évidente aux yeux de tous : quelques projets ont été tout simplement jugés "gratuits", donc vains, donc peu rentables dans l'immédiat et donc jetés aux oubliettes... La solution se trouverait dans la promotion d'un véritable jumelage entre la recherche et l'enseignement, seul garant à son tour d'une production critique née de la rencontre naturelle des deux : peu de textes de chercheurs ont été commis par des chercheurs autour de la Recherche elle-même, et peu de chercheurs ont le souci d'apporter à leurs actes pédagogiques l'ampleur épistémologique nécessaire. L'épistémologie, notre garant, est tue et est remplacée par du "coaching", du procédural méthodologique, des statistiques, des techniques d'expression et la souveraineté des "données" confiées au SPSS, quand il est connu ...

## **Bibliographie**

- En plus des documents ressources cités dans le texte, ont également servi de textes d'appui à cet article les éléments bibliographiques complémentaires suivants :
- Conseil Supérieur de l'Enseignement, édit. (2008) : Al-Madrassa Almaghribiya n°2 : Université et Société, Rabat, USG.
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Projet R&D SHS (Juillet 2008), État de la Recherche en sciences de l'Éducation au Maroc, Rapport de conjoncture réalisé par Mohammed Benmoussa et Mohammed Melouk.
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la formation des cadres et de la Recherche scientifique, Direction des Sciences, (2009) : Structuration de la Recherche scientifique dans les Universités, Résultats à fin 2008).
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la formation des cadres et de la Recherche scientifique (mai 2010), Contrat de développement de l'Université, 2009-2012, Note de présentation du rapport de l'année 2010.
- Mohammed Harakat (2011): Quelle Université pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ? La gouvernance cognitive et démocratique (Préface d'Abdelkader Berrada), Al-Mohammadia, Dar Al-Maârif Al-Jadida.